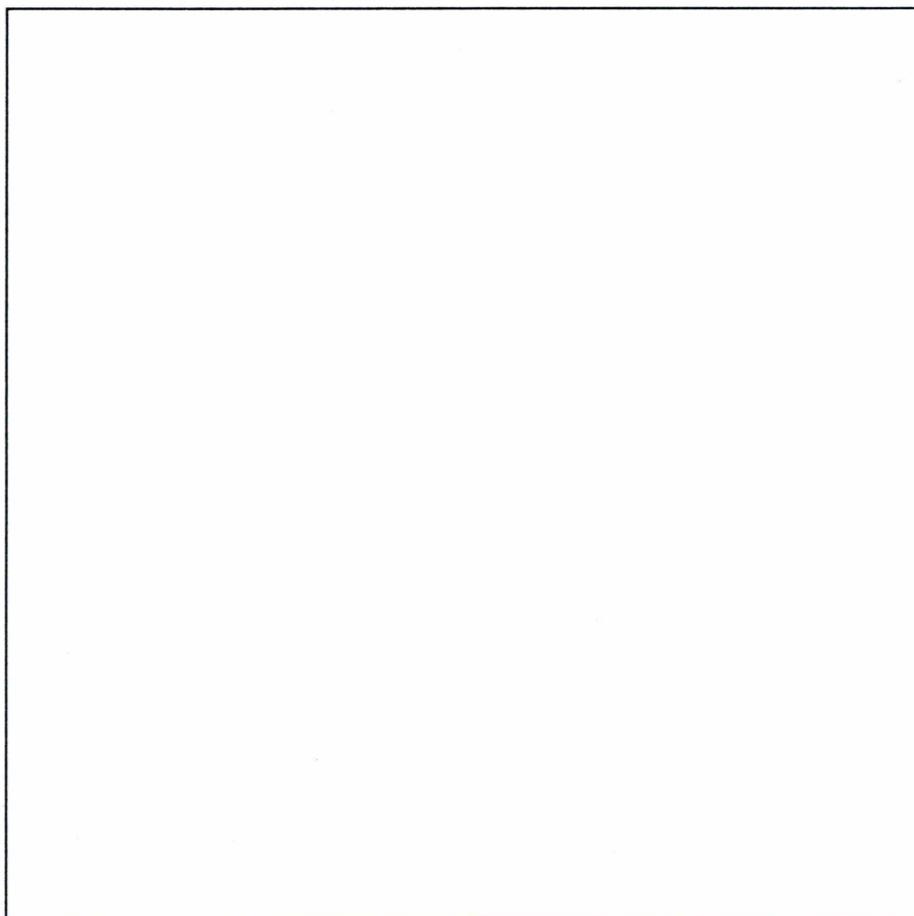




VILLE D'ETUPES



LE MONDE ASSOCIATIF

FEVRIER 1994

(Rapport de synthèse)



- SOMMAIRE -

I - PRÉAMBULE	Page 2
II - MÉTHODOLOGIE	Page 2
III - AXES STRATÉGIQUES DE LA COMMUNE	Page 2
IV - ÉTAT DES LIEUX	Page 3 à 10
A - Synthèse générale	Page 3 à 5
B - l'Harmonie	Page 5
C - Foyer des Jeunes	Page 5 à 7
C1 - Bibliothèque	
C2 - La danse	
C3 - Yoga	
C4 - Autres activités	
D - La salle des fêtes	Page 7
E - L'école du Château	Page 9
F - Les gymnases	Page 9
G - Les autres locaux disponibles	Page 9
H - Le Centre Médico-Social	Page 11 à 12
H1 - État des lieux	
H2 - Organisation éventuelle du CMS	
V - SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX	Page 12
VI - ESSAI D'ORGANIGRAMME	Page 14
VII - LES ÉCHÉANCES - LES PRIORITÉS	Page 15 à 16
VIII - ORIENTATIONS RETENUES LE 20/12/93	Page 16
ANNEXES	Page 17

LE MONDE ASSOCIATIF

I - PRÉAMBULE -

La Ville d'ETUPES souhaitait mieux connaître la réalité et le fonctionnement des associations. A partir d'un descriptif de l'état des lieux du monde associatif, la Ville pourra ensuite mieux prévoir les coûts de gestion et d'investissements, les éventuels équipements à réaliser et également affiner la politique socio-culturelle à mettre en oeuvre pour le long terme.

II - MÉTHODOLOGIE -

A la demande de la Ville, l'Agence d'Urbanisme et de Développement a élaboré un questionnaire qui a été diffusé à l'ensemble des associations.

Il a été nécessaire cependant de rencontrer certaines associations afin d'affiner leurs actions, leur rayonnement et leurs besoins.

Parallèlement, certains bâtiments communaux font l'objet d'un diagnostic technique avant le début de tous travaux ou aménagements dans ces bâtiments.

Il s'agit principalement de la Salle d'Asile, du Centre Médico-Social, de la Salle des Fêtes. D'autre part, la Maison Rigoulot qui abrite le siège de quatre associations, sera de nouveau affectée à du logement en fin d'année 1994. Ces associations devront être relogées.

III - AXES STRATÉGIQUES DE LA COMMUNE -

- Augmenter la participation des femmes dans les associations,
- développer le domaine culturel, des loisirs et de l'art,
- organisation cohérente des associations et meilleure utilisation des équipements existants,
- pressentir les futurs besoins en détente et loisirs des habitants afin de prévoir d'éventuels nouveaux équipements.

IV - ÉTAT DES LIEUX -

A - synthèse générale -

18 associations sur les 23 que compte la commune ont répondu au questionnaire, ce qui permet d'avoir une bonne base de connaissance de ces associations et d'en tirer une synthèse.

OBJET	Les associations ont pour objet majoritairement les sports et loisirs.
DURÉE	Les associations existent à 72 % depuis plus de 30 ans.
EFFECTIF	44 % ont plus de 100 adhérents. Les associations représentent plus de 2 200 personnes.
ÉVOLUTION EFFECTIF	50 % des associations ont vu leur nombre d'adhérents augmenter depuis 3 ans.
MASCULIN/FÉMININ	Les adhérents sont majoritairement des hommes.
AGE	La tranche d'âge la plus concernée est celle des 15-45 ans.
C.S.P.	Trop de "non-réponse" pour cette question.
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	44 % sont composées d'une majorité de gens originaires d'ETUPES. On constate également que les autres associations installées à ETUPES ont un public étranger à la commune ou également réparti. Le rayonnement des associations dépasse la simple localité.
MANIFESTATION	77,8 % d'entre elles disent avoir organisé des manifestations drainant du public. Les manifestations auraient pour 61 % d'entre elles attirées plus de 100 personnes.
PERSONNEL SALARIÉ	22 % disposent de personnel salarié (ou CES).
BULLETIN	Elles ne publient pas de journal ou bulletin pour 77 % d'entre elles. 11 % seulement ont l'intention de le faire.

LOCAUX

Répartition salles :

Les associations ne disposent qu'à 37 % d'une salle de réunion, et à 22% d'un bureau de secrétariat.

Localisation :

72 % sont satisfaites de la localisation de leurs locaux et 66 % de la localisation de leurs lieux d'activités.

Les associations ne souhaitant pas être particulièrement en centre-ville (pour celles qui n'y sont pas).

Fonctionnalité :

50 % trouvent leurs locaux adaptés à leur fonction et seulement 44 % les trouvent suffisants.

44 % trouvent cependant que le lieu de pratique de leur activité est suffisant et adapté.

Lieu d'exposition/salle de réunion :

61 % ne disposent pas de lieu d'exposition mais 77 % de celles-ci n'en n'éprouvent pas le besoin. Même chose pour le matériel d'exposition.

SUBVENTIONS

72 % d'entre elles disposent de subventions communales.

BÉNÉVOLAT

Les associations pensent à 78 % qu'elles doivent continuer à fonctionner avec le bénévolat. Mais elles pensent à 38,9 % qu'un coordinateur culturel pourrait être utile.

Le détail des réponses est fourni en annexe.

Quelques lignes de conclusion :

- les femmes sont peu représentées sauf sur quelques créneaux associatifs (Club du 3ème âge, associations religieuses, Éclaireurs, par exemple).
- Le rayonnement des associations dépasse la seule localité d'ETUPES. On choisit une association pour ce qu'elle propose et si elle n'existe pas sur place, on n'hésite pas à s'inscrire dans une autre commune. La notion de localisation est donc relative, c'est plutôt les activités proposées qui attirent ou non les adhérents.
- Les locaux donnent globalement satisfaction, mais sont considérés parfois comme insuffisants.

- Le maintien du bénévolat est fondamental pour la majorité des associations. Pourtant, ce fonctionnement est loin d'être satisfaisant, car c'est souvent toujours le même groupe de personnes ou une seule et unique personne qui constitue ce bénévolat, qui peu à peu s'épuise.

D'autre part, certaines activités nécessitent l'intervention de personnes extérieures, qualifiées, qui nécessiteraient d'être rémunérées.

Les associations bénéficient également de subventions communales.

Il apparaît clairement que le développement actuel des associations, leur rayonnement, entraînera à moyen terme de nouveaux besoins financiers en fonctionnement et en investissement.

Nous avons par ailleurs rencontré, afin d'approfondir avec eux leurs besoins, deux associations, l'Harmonie et le Foyer des jeunes. Une rencontre a été organisée par Monsieur MATHIEU au CMS avec les représentants des services sociaux utilisant ces locaux (PMI, CAF, DIFS).

B - l'Harmonie -

C'est actuellement l'activité qui a les locaux les moins adaptés : c'est un préfabriqué d'environ 40 m², bien situé, mais qui ne convient pas à la pratique de la musique car le bâtiment n'est pas isolé acoustiquement.

Il y a 33 personnes pour l'Harmonie et 60 élèves à l'École de musique. Les besoins de l'Harmonie seraient :

- 120 m² pour la salle de répétition
- 50 m² pour l'école de musique (à 25 élèves par cours)
- 25 m² pour le rangement du matériel et les archives
- 12 m² pour 1 bureau.

Il faudrait aussi de petites salles de répétition pour chaque instrument.

Actuellement, l'école de musique occupe 2 classes de l'école du centre, tous les jours après les classes, ainsi qu'1 salle de l'école du Château pour les cours de sol-fège.

C - Foyer des jeunes -

Cette association regroupe plusieurs activités. Nous avons approfondi le fonctionnement et les besoins de la Bibliothèque et de la Danse.

Le local principal d'accueil des activités du Foyer des jeunes est le Centre Médico-Social (bricolage, réunions, siège social, danse, jeux de rôle).

Les locaux occupent le sous-sol et le bricolage. Il est pratiqué tous les jours.

C 1 - La Bibliothèque -

Elle est située à l'École du Centre. Elle est ouverte le lundi de 16 H 30 à 18 H 30 et le mercredi après midi de 14 H à 16 H.

Le principal public est composé d'enfants, plus les classes hors des heures d'ouverture.

Le bibliobus passe tous les deux mois. Il y a une partie archives avec des livres historiques et une encyclopédie du Doubs.

La taille des locaux est suffisante pour l'instant. Le principal manque est l'informatique pour le classement des livres et leur gestion. Le principal problème de la Bibliothèque est que l'on ne la repère pas dans la ville, il n'y a pas de signalétique, elle se situe à l'étage et n'a pas d'entrée privée.

La principale réflexion sur l'évolution de la Bibliothèque porte sur :

- **sa fréquentation, son public :**

Elle est peut-être trop confidentielle, pas assez grand public. Le public "enfants" initialement prévu, même s'il draine quelques parents, n'est sans doute plus le seul public à toucher. L'ensemble de la population doit être visé. Ceci peut poser quelques problèmes de localisation (repérage) dans la ville et de taille de locaux.

- **son rayonnement :**

A moyen terme, il est souhaité comme on vient de le dire, que l'ensemble de la population soit concerné. Il faut trouver en fait une bonne adéquation entre la taille et l'objectif de la bibliothèque. D'autres centres de documentation ou bibliothèque de bonne qualité existent à proximité (CIPES, Bibliothèque de Montbéliard).

- **Objectifs à court terme :**

- . Continuer à conquérir un public enfants, en particulier près des autres écoles (être équipé en informatique)

- . Promotion de la bibliothèque par la ville

- **Objectifs à moyen terme :**

- . En faire une bibliothèque d'échelle communale en maintenant ce double fonctionnement tourné vers l'enseignement et le grand public

- . Réfléchir à la gestion de cet équipement : faut-il en faire une bibliothèque municipale avec des bénévoles ?

C2 - La danse -

L'activité danse est très importante puisqu'elle compte 70 personnes réparties en 4 groupes d'âge. Beaucoup d'adhérents viennent de l'extérieur d'ETUPES.

Les lieux d'activité sont :

- la grande salle de réunion du CMS à l'étage (le lundi soir)
- la salle des fêtes tous les soirs.

Il manque des vestiaires, des placards, des bancs.

C3 - Yoga -

Il se pratique dans une salle de classe de l'école du Château, une fois par semaine.

C4 - Autres activités -

Basket, gymnastique féminine, volley-détente dans le gymnase Langevin.

D - La Salle des Fêtes -

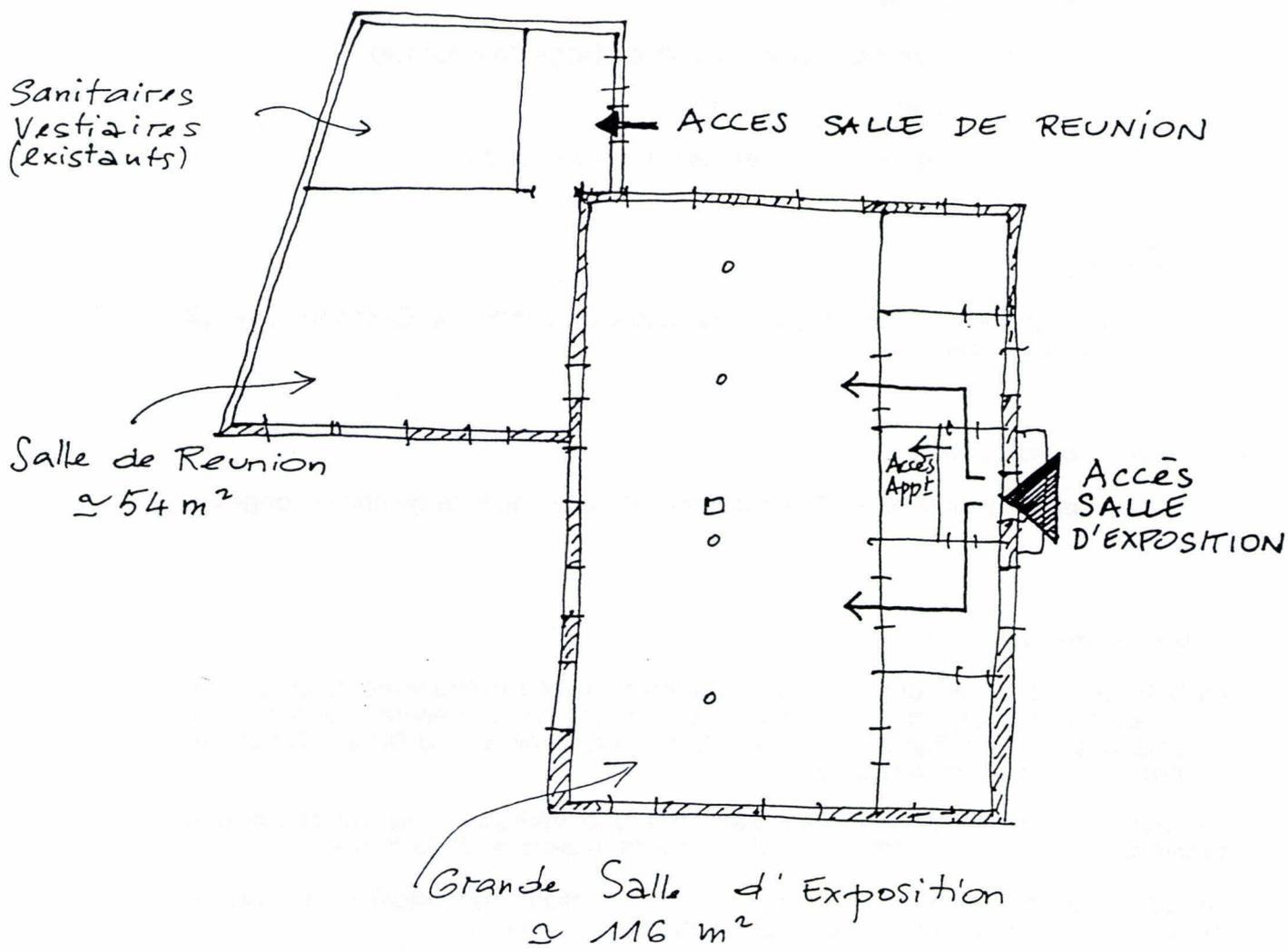
La Salle des Fêtes sert aux grandes manifestations et rassemblements en priorité pour les associations d'ETUPES, puis, pour celles de l'extérieur. La moyenne d'occupation est de 9 jours par mois. Elle sert également à la Danse (Foyer des Jeunes) les mardi et mercredi soir.

Le souhait de la Municipalité est d'en faire une véritable salle de spectacles pouvant accueillir du théâtre, des petits groupes musicaux, de la danse...

Elle souhaiterait que le fonctionnement "repas dansant" soit assuré en dehors de cette salle, afin de pouvoir faire un aménagement spécifique.

Ceci entraînerait donc :

- de trouver un autre lieu pour les réunions type repas d'association, mariage, etc...
- de voir si il y a possibilité de maintenir ou non la fonction danse.



SALLE D'ASILE

Exemple d'Aménagement possible

E - L'école du château -

C'est un autre lieu d'implantation des associations. L'école maternelle cohabite avec d'autres fonctions :

- 1 salle de rééducation psychomotrice, liée à l'Éducation Nationale
- 1 ancienne salle de classe pour le yoga
- 1 classe + 1 bureau pour l'association FRIR (protection des rapaces)
- 1 bureau faisant office de cours de solfège pour l'Harmonie
- 1 salle pour le stockage du matériel de décoration pour la mairie.

Il reste une grande salle de disponible. Les projets de restructuration de ces salles, sont :

- la création d'une grande salle pour la rééducation psychomotrice qui pourrait également servir au yoga ou à d'autres activités sportives (type gymnastique)
- l'ancienne salle de yoga serait libre, les anciens sanitaires de l'école primaire situés entre salle de yoga et locaux du FRIR pourrait être affectée à autre chose (stockage par exemple ?)

F - Les gymnases -

- Le gymnase Langevin (collège) est complètement occupé (sauf le dimanche)
- le gymnase VILQUIN (ville). Il est également très occupé et dispose encore que quelques plages horaires le lundi de 17 H à 20 H 30, le mercredi, jeudi et samedi soir après 20 H 30 et le dimanche matin.

Le CCPD déjà usager de ce gymnase souhaiterait pouvoir l'utiliser davantage.

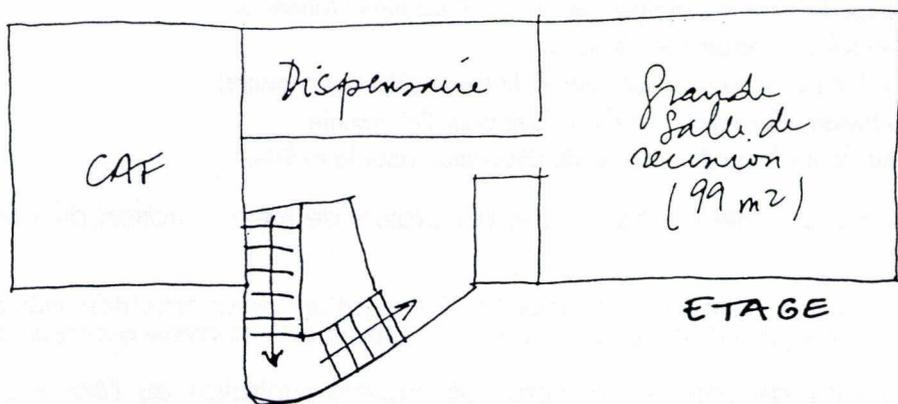
G - Les autres locaux disponibles -

1 - locaux de la Montagne :

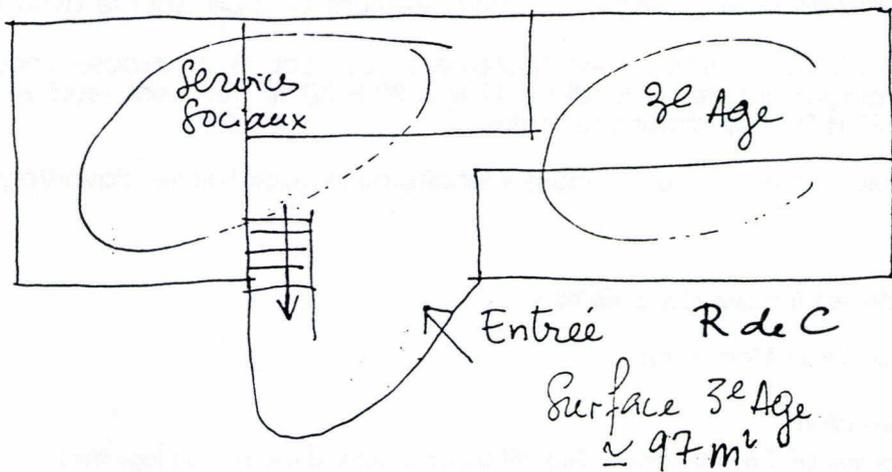
- . l'ancien RAVI
- . des locaux UFC qui pourraient être utilisés pour autre chose que du logement
- . le grande salle de la Maison de quartier.

2 - La salle d'asile :

C'est un bâtiment qui doit être disponible pour toutes les associations et l'option a déjà été retenue d'en faire la grande salle d'exposition pour les associations, la salle du Conseil Municipal en attendant la restructuration de la Mairie, et une salle de réunion polyvalente.



Surface Services Sociaux : $\approx 250 \text{ m}^2$
Rdc + Etage



Surface 3e Age
 $\approx 97 \text{ m}^2$



Surface : $\approx 220 \text{ m}^2$

Sous-Sol

ORGANISATION ACTUELLE
DU Centre Médico-Social

H - Le Centre Médico-Social -

H1 - État des lieux :

Nous avons rencontré les usagers autres que le Foyer des jeunes, soit les représentants de la PMI, de la CAF et de la DIFS (Direction de la Vie Familiale et Sociale).

Les services sociaux occupent depuis l'origine ce bâtiment. Une halte-garderie existait également dans la partie droite du bâtiment. Grossièrement la PMI, les assistances sociales occupent la partie gauche du rez-de-chaussée. Tous les jours, matin et soir, ces services reçoivent environ 30 à 35 personnes avec enfants.

Une grande salle à l'étage (partie gauche) est réservée à la CAF deux 1/2 journées par semaine. Cette pièce est équipée pour les cours de cuisine (conseillère économie, sociale, familiale). Il n'y a pas de permanence quotidienne de la CAF.

Ces services sociaux concernent l'ensemble de la population du canton d'ETUPES. Une future organisation entraînera un rayonnement sur un espace composé des cantons d'ETUPES, SOCHAUX et AUDINCOURT. Cette nouvelle organisation ne changera pas les besoins en locaux, ni leur localisation. Pour les représentants du Conseil Général, le souhait est de maintenir ces services le plus près de la population et des partenaires et si possible, être avec d'autres services sociaux.

Les utilisateurs actuels ne souhaitent pas aller à la Montagne car les personnes qui fréquentent ces services ne veulent pas être identifiées comme "cas social" (en allant à la Montagne) Un essai de permanence avait d'ailleurs été tenté dans un logement de la Montagne. Le site du Château apparaît plus neutre.

La disparition de la fonction "halte-garderie" (supprimée au cours des années 70) est regrettée en raison de sa proximité avec les services sociaux. Elle permettait aux femmes de suivre les cours d'alphabétisation.

Le problème majeur du fonctionnement du CMS est la cohabitation entre services sociaux et autres usagers, en particulier le Club du 3ème Age et la chorale. Une mauvaise isolation phonique rend la proximité insupportable pour le personnel de ces services.

H2 - Organisation éventuelle du CMS :

La Municipalité souhaite créer une Maison des Associations et a envisagé la possibilité de le faire dans le CMS. D'autre part, les services sociaux souhaitent rester sur le site du Château et ne pas être éparpillés.

Solution 1 :

Le CMS entièrement occupé par les associations : il faut retrouver des locaux équivalents pour les services sociaux, dans un même lieu et si possible dans le même quartier ou dans le centre.

Solution 2 :

Maintenir le fonctionnement actuel sous réserve d'améliorer les qualités techniques de ce bâtiment, en particulier l'isolation phonique.

Solution 3 :

Le CMS retrouve sa vocation d'ensemblier de services sociaux. Il faut alors définir les autres services qui pourraient s'y adjoindre et voir si d'autres cohabitations pourraient se faire malgré tout, avec certaines branches associatives moins bruyantes.

Les activités "bruyantes" sont :

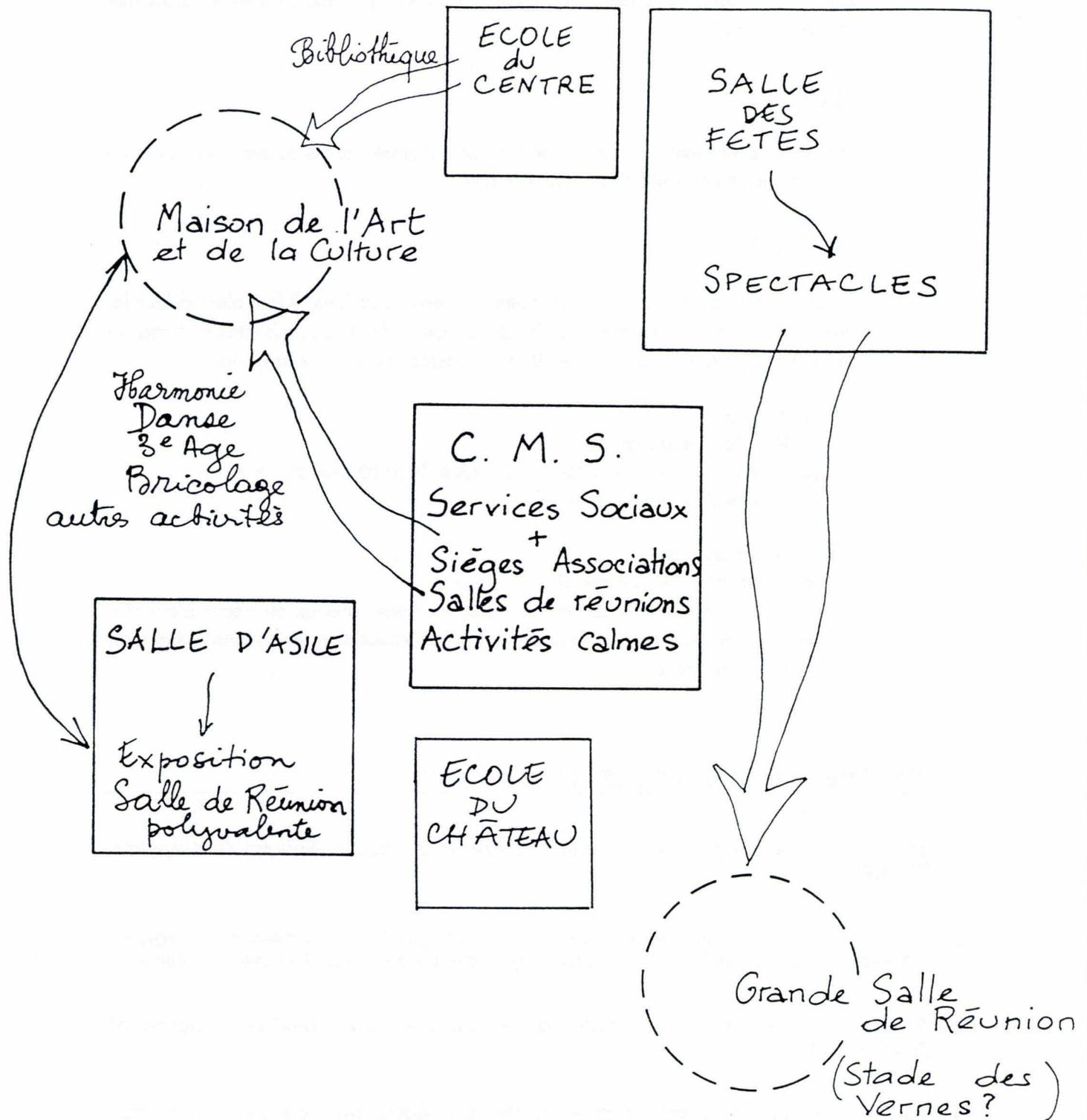
- Le 3ème âge (et leur chorale)
- certaines activités sportives dans la grande salle de réunion au 1er étage
- les activités de bricolage bois/fer.

Cette solution entraînerait :

- le déplacement des activités citées ci-dessus
- leur remplacement par des associations, ou sièges sociaux ou sièges d'activités calmes (par exemple : les associations sises actuellement à la Maison Rigoulot) voire d'autres encore.

V - SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX -

- 1 - Trouver des locaux pour les associations sises à la Maison Rigoulot (soit environ 200 m²)
- 2 - Pour un fonctionnement spécifique de la Salle des Fêtes, nécessité de trouver de l'espace pour les "repas dansants" (grande salle de réunion avec cuisine).
- 3 - Réfléchir au positionnement spatial des services sociaux : quel aménagement pour le CMS ?
- 4 - La bibliothèque : sa confidentialité au sein de l'école du Centre ne lui permet pas un développement qui apparaît culturellement nécessaire. Autre lieu ou aménagement, autre gestion ?



- 5 - Des locaux adaptés pour l'Harmonie
- 6 - Des activités éparpillées dans des lieux différents et pas toujours fonctionnels. Faut-il les abriter dans un même lieu ?
- 7 - La création d'une halte-garderie est-elle envisageable ? En théorie, elle permettrait un accès plus facile des services et des associations aux femmes. Son attractivité pourrait dépasser ETUPES et concerner le canton (surtout pour les services sociaux).

VI - ESSAI D'ORGANIGRAMME -

1 - Les Associations :

- a) - **la salle d'asile** : grande salle d'exposition et salle de réunion tournante
- b) - salles de réunions ou sièges sociaux et activités calmes dans le **CMS** (en maintenant les services sociaux) sous réserve d'améliorer la qualité phonique du bâtiment.
- c) - activités de loisirs, de bricolage, danse, musique, bibliothèque, regroupés dans un nouveau bâtiment (projet de "**Maison de l'Art et de la Culture**" de la ville) avec de nouvelles activités à développer visant un public féminin.

2 - Salle des Fêtes :

En faire une bonne salle de spectacles et de conférences.

3 - Grande salle de réunion avec cuisine :

Cette création à moyen terme serait nécessaire pour dégager la Salle des Fêtes. Sa localisation a été envisagée dans le secteur de loisirs qui sera aménagé près du Stade des Vernes. Ce bâtiment pourrait abriter aussi le siège du football-club et du Bicross.

VII - LES PRIORITÉS - LES ÉCHÉANCES -

A - Trouver des locaux d'accueil pour les associations sises à la Maison Rigoulot
→ Automne 1994 (voir E et F)

B - Aménagement de la Salle d'Asile : 1994

C - La restructuration de la Salle des Fêtes en Salle de Spectacles ne pourra se faire qu'après la réalisation de la grande salle de réunion :
1 - grande salle de réunion 1995-1996 ?
2 - restructuration Salle des Fêtes 1996-1997 ?

D - Centre Médico-Social

C'est sur ce bâtiment que des choix sont à faire (voir les différentes variantes proposées). De toute façon, il sera nécessaire de **trouver des sites d'accueil** soit pour les services sociaux, soit pour les associations.

E - L'école du Château :

Elle est un des sites d'accueil possible des associations, mais limité en espace disponible. Elle pourrait accueillir les associations qui ont besoin d'un siège social et de petites salles de réunion : exemple FNACA, Disparition Espoir, Amicale du Personnel Communal.

La salle servant de stockage pour la décoration ne pourrait-elle pas être libérée en stockant ce matériel dans les Ateliers Municipaux ? Cette salle pourrait accueillir d'autres associations.

F - La Salle d'Asile servira de site commun à toutes les associations.

G - La grande salle de la Maison de Quartier :

Elle pourrait accueillir soit des services sociaux, soit une partie des associations. Un local associatif concernant l'ensemble de la population communale* et basé à la Montagne permettrait une ouverture de ce quartier sur le reste de la commune et sa fréquentation par des personnes extérieures.

* plus précisément le Football Club et le Club Cycliste, en attendant de trouver leur place dans le Secteur des Vernes,

H - La Maison de l'Art et de la Culture :

C'est un projet ambitieux, important en taille et en investissement financier (estimation environ 1 500 m² mini), puis en gestion, animation.

La grande salle de réunion représente également un gros investissement financier et ceci, en principe, avec les mêmes échéances dans le temps.

Le site de la Maison de l'Art et de la Culture reste à trouver. Son importance symbolique et sociale, son rôle d'animation de la vie urbaine, justifie une implantation au centre-ville.

VIII - ORIENTATIONS RETENUES PAR LE GROUPE DE PILOTAGE LE 20/12/1993

Il a été convenu d'étudier la faisabilité d'une restructuration du bâtiment du Centre Médico-Social. Globalement, son évolution pourrait être :

- maintien de la PMI
- transfert de la CAF (éventuellement à la Montagne, lieu de transfert à étudier)
- transfert des ateliers à bois, trop bruyants (leur trouver un site d'accueil).

Les Associations sises à la Maison Rigoulot pourraient trouver leur place dans ces locaux libérés.

Il reste également une possibilité dans l'École du Château. Les logements de la Salle d'Asile devraient pouvoir évoluer, à moyen terme, vers des locaux pour associations (sièges).

La réflexion quant au devenir des autres équipements sur le moyen terme se poursuivra ainsi que la définition d'une politique d'équipement et de gestion de la vie associative à long terme (année 94).

ANNEXES

Besoins exprimés par les associations

Ensemble des réponses au questionnaire

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Foyer des jeunes (CMS)	Réfection peinture sous-sol CMS. Informatique à la bibliothèque. Meilleure signalétique pour bibliothèque. Equipements complémentaires pour danse (<i>vestiaires, placards, bancs</i>).
Harmonie	Besoin d'un vrai équipement pour la musique. But visé : 50 personnes pour l'harmonie.
Tarot-Club (CMS)	Rien de particulier.
Les Erbatons (Mairie CMS) 3^{ème} âge	Locaux insuffisants. Couverture partielle du jeu de boules. Nouveaux jeux (<i>style baby foot</i>). Besoin d'une grande salle de réunion.
Collège Langevin	Matériel d'exposition.
Association paroissiale Eglise évangélique	Locaux : manque de confort et d'équipements. Besoin de temps à autre de matériel d'exposition. Aide financière pour la conservation du patrimoine immobilier.
Club cycliste (Maison Rigoulot)	Salle de réunion. Siège social. Dépôt matériel. Atelier réparation / garage. → se maintenir en division nationale.
FNCR (Mairie)	Salle de réunion occasionnelle.
Sapeurs-Pompiers (Mairie)	Grande salle de réunion.
FNACA (Maison Rigoulot)	1 salle (hors humidité) pour matériel et archives. Besoin occasionnel de matériel d'expos et d'une grande salle de réunion.

F.E.E.U.F. Eclaireurs	Rien de particulier.
A.A.P.P. (Pêche)	1 local entrepôt pour matériel. 1 salle de réunion.
La Boule Erbatonne	Subventions cours de pétanque. Salle de réunion.
Association d'Education Populaire (Secours catholique) CMS - Mairie	Considérations générales sur le bénévolat.
Tennis-Club de La Charme	Rien de particulier.
Anciens Prisonniers de guerre 1939 - 1945	Rétablissement subvention communale supprimée il y a 2 ans.
US Etupes Tennis de Table	Renouvellement régulier du matériel, car d'autres associations l'utilisent.
Football-Club (Maison Rigoulot)	Plus de finances. Grande salle de réunion.

SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE D'ETUPES

18 associations sur les 23 que compte la commune ont répondu au questionnaire, ce qui permet d'avoir une bonne base de connaissance de ces associations et d'en tirer une synthèse.

OBJET	Les associations ont pour objet majoritairement les sports et loisirs.
DUREE	Les associations existent à 72 % depuis plus de 30 ans.
EFFECTIF	44 % ont plus de 100 adhérents. Les associations représentent plus de 2 200 personnes.
EVOLUTION EFFECTIF	50 % des associations ont vu leur nombre d'adhérents augmenter depuis 3 ans.
MASCULIN/FEMININ	Les adhérents sont majoritairement des hommes.
AGE	La tranche d'âge la plus concernée est celle des 15-45 ans.
C.S.P.	Trop de "non-réponse" pour cette question.
ORIGINE GEOGRAPHIQUE	44 % sont composées d'une majorité de gens originaires d'ETUPES. On constate également que les autres associations installées à ETUPES ont un public étranger à la commune ou également réparti. Le rayonnement des associations dépasse la simple localité.
MANIFESTATION	77,8 % d'entre elles disent avoir organisé des manifestations drainant du public. Les manifestations auraient pour 61 % d'entre elles attirées plus de 100 personnes.
PERSONNEL SALARIE	22 % disposent de personnel salarié (ou CES).
BULLETIN	Elles ne publient pas de journal ou bulletin pour 77 % d'entre elles. 11 % seulement ont l'intention de le faire.

LOCAUX

Répartition salles :

Les associations ne disposent qu'à 37 % d'une salle de réunion, et à 22 % d'un bureau de secrétariat.

Localisation :

72 % sont satisfaites de la localisation de leurs locaux et 66 % de la localisation de leurs lieux d'activités.

Les associations ne souhaitant pas être particulièrement en centre-ville (pour celles qui n'y sont pas).

Fonctionnalité :

50 % trouvent leurs locaux adaptés à leur fonction et seulement 44 % les trouvent suffisants.

44 % trouvent cependant que le lieu de pratique de leur activité est suffisant et adapté.

Lieu d'exposition/salle de réunion :

61 % ne disposent pas de lieu d'exposition mais 77 % de celles-ci n'en n'éprouvent pas le besoin. Même chose pour le matériel d'exposition.

SUBVENTIONS

72 % d'entre elles disposent de subventions communales.

BENEVOLAT

Les associations pensent à 78 % qu'elles doivent continuer à fonctionner avec le bénévolat. Mais elles pensent à 38,9 % qu'un coordinateur culturel pourrait être utile.

ENSEMBLE DES RÉPONSES

Objet de l'association ?

	Nbre réponses	%
Sport	8	33,3
Divers	6	25,0
Loisir	6	25,0
Culture	3	12,5
Religion	1	4,2
Sans réponses	1	0,0
Défense consommateur		0,0
Corporation		0,0
TOTAL des réponses	24	100,0

Disposez-vous de personnels salariés (ou CES) ?

	Nbre réponses	%
Oui	4	22,2
Non	12	66,7
Sans réponses	2	11,1
TOTAL des réponses	18	100,0

Depuis 3 ans, le nombre de vos adhérents a-t-il ?

	Nbre réponses	%
Augmenté	9	50,0
est stable	7	38,9
Diminué	1	5,6
Sans réponses	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0

Avez-vous organisé une manifestation en 1992 drainant du public ?

	Nbre réponses	%
Oui	14	77,8
Non	2	11,1
Sans réponses	2	11,1
TOTAL des réponses	18	100,0

A combien estimez-vous ce nombre de personnes ?

	Nbre réponses	%
+ 100	11	61,1
Sans réponses	5	27,8
de 50 à 100	2	11,1
- 50		0,0
TOTAL des réponses	18	100,0

Répartition des locaux ?

	Nbre réponses	%
Salle réunion	10	37,0
Autres	10	37,0
Bureau secrétariat	6	22,2
Sans réponses	4	0,0
Salle bricolage	1	3,7
Autres bureaux		0,0
Salle archives		0,0
TOTAL des réponses	27	100,0

Publiez-vous un journal ou un bulletin ?

	Nbre réponses	%
Non	14	77,8
A l'intention de le faire	2	11,1
Oui	2	11,1
Sans réponses		0,0
TOTAL des réponses	18	100,0

Disposez-vous de subventions communales ou autres ?

	Nbre réponses	%
Oui	13	72,2
Non	4	22,2
Sans réponses	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0

Localisation : Vos lieux sont-ils bien situés ?

	Nbre réponses	%
Oui	12	66,7
Sans réponses	5	27,8
Non	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0

Vos locaux sont-ils adaptés à votre fonctionnement ?

	Nbre réponses	%
Oui	9	50,0
Non	6	33,3
Sans réponses	3	16,7
TOTAL des réponses	18	100,0

Vos locaux sont-ils suffisants ?

	Nbre réponses	%
Oui	8	44,4
Non	6	33,3
Sans réponses	4	22,2
TOTAL des réponses	18	100,0

Vos locaux sont-ils bien situés ?

	Nbre réponses	%
<i>Oui</i>	13	72,2
Sans réponses	3	16,7
Non	2	11,1
TOTAL des réponses	18	100,0

Vos lieux d'activité sont-ils suffisants ?

	Nbre réponses	%
Oui	8	44,4
Non	6	33,3
Sans réponses	4	22,2
TOTAL des réponses	18	100,0

Vos lieux d'activité sont-ils adaptés ?

	Nbre réponses	%
Oui	8	44,4
Non	6	33,3
Sans réponses	4	22,2
TOTAL des réponses	18	100,0

Disposez-vous d'un lieu d'exposition ?

	Nbre réponses	%
Non	11	61,1
Sans réponses	4	22,2
Oui	3	16,7
TOTAL des réponses	18	100,0

Avez-vous besoin d'un lieu d'exposition ?

	Nbre réponses	%
Non	14	77,8
Sans réponses	3	16,7
Oui	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0

Disposez-vous de matériel d'exposition ?

	Nbre réponses	%
Non	15	83,3
Sans réponses	2	11,1
Oui	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0

Avez-vous besoin de matériel d'exposition ?

	Nbre réponses	%
Non	12	66,7
Oui	3	16,7
Sans réponses	3	16,7
TOTAL des réponses	18	100,0

Disposez-vous d'une grande salle de réunion ?

	Nbre réponses	%
Non	12	66,7
Oui	3	16,7
Sans réponses	3	16,7
TOTAL des réponses	18	100,0

Avez-vous besoin d'une grande salle de réunion ?

	Nbre réponses	%
Oui	10	55,6
Non	5	27,8
Sans réponses	3	16,7
TOTAL des réponses	18	100,0

Souhaitez-vous être en centre ville ?

	Nbre réponses	%
Non	10	55,6
Oui	4	22,2
Sans réponses	4	22,2
TOTAL des réponses	18	100,0

Souhaitez-vous être plus près de votre lieu d'activité ?

	Nbre réponses	%
Non	6	33,3
Oui	4	22,2
Sans réponses	8	44,4
TOTAL des réponses	18	100,0

Les associations auront-elles besoin d'un coordinateur culturel ?

	Nbre réponses	%
Oui	7	38,9
Non	6	33,3
Sans réponses	5	27,8
TOTAL des réponses	18	100,0

Les associations continuent-elles de fonctionner par le bénévolat ?

	Nbre réponses	%
Oui	14	77,8
Sans réponses	3	16,7
Non	1	5,6
TOTAL des réponses	18	100,0